



Rapport du maire sur la situation financière 2019

Mesdames,
Messieurs,

Ce rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité est l'occasion de faire le bilan des actions passées et des projets en cours, tout en donnant un aperçu des principaux dossiers à venir. Je vous ferai également part de l'état de la rémunération des élu(e)s ainsi que des contrats les plus importants conclus au cours de la dernière année.

ANNÉE FINANCIÈRE 2018

Le rapport financier pour l'année 2018, tel qu'il a été vérifié, fait état de revenus des activités de fonctionnement de 4 104 815 \$, de charges de 4 363 270 \$ pour un déficit de l'exercice de 258 455 \$. Après conciliation à des fins fiscales, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales se chiffre à 514 525 \$. Les avoirs financiers de la Municipalité à la fin de 2018 étaient les suivants :

Surplus affecté assainissement	51 391 \$	Contribution pour fins de parc	5 850 \$
Réserve Développement 279	261 280 \$	Fonds de roulement	137 953 \$
Réserve aqueduc / eau potable	381 002 \$	Réserve entente incendie	41 386 \$
		Surplus non affecté	938 079 \$

ANNÉE FINANCIÈRE 2019

Selon les estimations en regard de l'état des résultats pour l'année 2019, je vous présente les prévisions selon les différents secteurs de la municipalité.

Revenus

Les revenus estimés pour l'année 2019 sont de 4 086 736\$, soit 6,06 % de plus que les prévisions lors du dépôt du budget. La hausse des revenus provient principalement des revenus de taxes, notamment via l'ajout de propriétés au sein du parc de la municipalité, de la vente de terrains résidentiels et des divers services rendus par la Municipalité.

Fonctionnement

Le tableau suivant expose l'estimation des résultats pour les activités de fonctionnement, duquel se dégage un déficit projeté de 270 848\$. Cette situation est principalement due au secteur déneigement, en raison des conditions hivernales de la dernière saison et des efforts supplémentaires pour assurer la mise à jour mécanique et l'entretien préventif de la machinerie lourde.

Secteur d'activités	Budget	Dépenses projetées	Surplus (déficit)
Administration générale	676 154\$	693 777\$	(17 623\$)
Sécurité publique	522 910\$	520 050\$	2 860\$
Transport	1 052 544\$	1 209 039\$	(156 495\$)
Santé et bien-être	17 850\$	13 819\$	4 031\$
Hygiène du milieu	910 270\$	944 615\$	(34 345\$)
Aménagement/urbanisme	117 657\$	109 544\$	8 113\$
Loisirs et culture	944 908\$	946 794\$	(1 886\$)
Frais de financement	145 093\$	157 435\$	(12 342\$)
Total			(270 848\$)

Immobilisations

Au cours de la présente année, en matière d'immobilisations, nous avons réalisé, entre autres, les projets suivants :

- Réfection de l'avenue Saint-Luc ;
- Travaux de rénovations garage déneigement ;
- Travaux de forages pour la recherche en eau ;
- Achat d'un camion outil;
- Asphaltage de l'avenue Leclerc ;
- Remplacement des lits de séchage ;
- Changement du grillage arrière au terrain de baseball.

Pour ce qui est de l'estimation des résultats pour les immobilisations, nous prévoyons terminer l'année 2019 avec un surplus budgétaire de 116 640\$. Ce surplus, déjà prévu au Budget, servira principalement à contribuer financièrement au projet à venir de la piscine extérieure et ainsi diminuer la charge d'emprunt à son compte.

Au cours des prochaines années, le conseil prévoit mettre en œuvre plusieurs projets dont certains seront inscrits au Budget, d'autres au programme triennal d'immobilisation. Ces projets sont :

- Augmentation de la production d'eau potable ;
- Remplacement de l'usine d'assainissement ;
- Remplacement du système de réfrigération à l'aréna ;
- Avancer le projet de piscine municipale ;
- Remplacement du camion pompe au Service incendie ;
- Poursuite du Développement 279 ;
- Amélioration des infrastructures de loisirs.

CONTRATS DE 2019

Je vous présente maintenant les contrats conclus depuis le dernier rapport du maire qui dépassent la somme de 25 000 \$.

CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT
Cité Construction TM Inc.	Platelage pont Picard	51 878,98 \$
Construction et Pavage Portneuf Inc.	Travaux de pavage de l'avenue Leclerc	87 649,90 \$
Ford Appalaches Inc.	Achat camion outil	62 265,88\$
Jacques & Raynald Morin Inc.	Travaux de réfection avenue Saint-Luc	263 392,26 \$
Groupe Ultima inc.	Renouvellement contrat assurances générales	87 850,00 \$
Samson & Frères	Travaux de forages recherche en eau	70 109,45\$
Services EXP Inc.	Plans et devis piscine municipale	44 274,57\$

RÉMUNÉRATION

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le traitement des élus pour l'année 2019 est le suivant :

	Maire	Conseiller		Maire	Conseiller
Rémunération	13 429 \$	4 472 \$	Allocation	6 715 \$	2 236 \$

Le Conseil des maires de la MRC de Bellechasse a fixé la rémunération de ses membres pour 2019 à 143,67 \$ par réunion qui a lieu généralement une fois par mois. À cette rémunération s'ajoute une allocation de dépenses de 71,84 \$.

Les maires de la MRC reçoivent également une rémunération et une allocation par réunion des comités auxquels il participe. Je siège présentement sur les comités suivants :

- Comité consultatif agricole ;
- Comité tourisme ;
- Comité Sécurité 279 ;
- Comité Aménagement.

ANNÉE FINANCIÈRE 2020

Les membres du conseil compléteront l'étude du Budget 2020 au cours des prochains jours et détermineront les projets qui seront soumis à la population pour la prochaine année. Nos interventions seront plus ciblées tant dans notre secteur urbain que rural et ce, en tenant compte de la disponibilité de programmes gouvernementaux ainsi que des besoins particuliers. Nous travaillerons à l'amélioration constante des services destinés à la population tout en visant le maintien d'un compte de taxes raisonnable. Le budget pour l'année 2020 sera adopté lors d'une réunion extraordinaire du conseil municipal qui se tiendra le 19 décembre 2019, à 20 h 00, à la salle du conseil municipal. Je vous y invite cordialement. En terminant, je tiens ici à remercier très sincèrement l'ensemble du personnel municipal ainsi que les membres du conseil municipal. Merci à tous pour votre travail et votre dévouement envers les Charléens et Charléennes.

Le maire,



Martin Lacasse